

# QUOI DE NEAUPHLE ?

LE BULLETIN BIMESTRIEL  
DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



BULLETIN  
BIMESTRIEL

n° 14  
FÉVRIER 2017

De nombreuses autres informations sur : [www.neauphle-le-chateau.com](http://www.neauphle-le-chateau.com)

LE MOT DU MAIRE / MA VILLE EN DIRECT / MA VILLE LOISIRS  
MA VILLE DOSSIERS / MA VILLE HISTOIRE / MA VILLE PRATIQUE  
MA VILLE ENVIRONNEMENT / MA VILLE AGENDA...

QUOI DE NEAUPHLE ? est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château. ISSN 2274-0708  
Ont participé : Françoise Cargemel, Stephen Charlieu, Béatrice Gilliéron, Patrick Gilliéron, Marc Leroy, Nicole Meunier, Dora Surdeau,  
Claire Vigneron. Directeur de la publication : Jean-Claude Kuentz - Réalisation : [www.21octobre.fr](http://www.21octobre.fr) - Graphisme : [www.sebastienbeauwilain.com](http://www.sebastienbeauwilain.com)

À LIRE

HISTOIRE D'UNE PAGE  
QUI SE TOURNE... P.3

FLEURISSONS TOUS,  
ENSEMBLE P.14

L'AYATOLLAH KHOMEINY  
À NEAUPHLE P.16



# Édito



*Les veilles d'élections nous font recevoir des douches de promesses. En ce qui concerne notre ville, j'ai tenu, à mi-mandat, à faire le point entre ce que nous avons dit que nous ferions et ce que nous avons déjà fait.*

*Les nouveaux équipements, absolument nécessaires pour les écoles, ont été réalisés l'an dernier ainsi que la rénovation du parc de la Mairie, désormais entièrement ouvert sur la vallée de Montfort l'Amaury.*

*Un nouveau conseiller s'est attelé à définir et mettre en place avec énergie et efficacité une vraie politique d'accompagnement des jeunes adolescents neauphléens<sup>1</sup>. Bizarrement, ce passage si difficile entre l'enfance et l'âge adulte avait été négligé.*

*Plusieurs conseillers ont travaillé sur la communication (externe comme interne) et assurent une information régulière, diversifiée et transparente.*

*Le passage Maurice Brochet est ouvert et se trouve prolongé d'un passage piéton vers l'école élémentaire et le parking du Vieux Moulin.*

*Dans ce bilan, j'inclurai la création de la maison médicale. Nous mettons à disposition le bâtiment. Cœur d'Yvelines finance son aménagement. Nous en avons grand besoin.*

*À notre Conseil, il reste, pour occuper une grande part des trois ans à venir, la transformation de Grand-Marnier. Et quelques projets en cours d'élaboration. Je ne doute pas qu'il continuera à agir avec pragmatisme. Et dans la concertation.*

*On dit fréquemment, avec un brin de cynisme et de désenchantement, que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Je pense que c'est bien plus simple que cela. Il y a des programmes réalistes et d'autres qui brillent de leur poudre d'illusions. À quelques semaines d'élections déterminantes, songez-y...*

<sup>1</sup> construction d'un City stade, ouverture d'une structure d'accueil «ado», associée à l'engagement d'un animateur spécifique et d'une convention avec Jouars-Pontchartrain, ville du collège de la plupart de nos 11-16 ans

**BERNARD JOPPIN**  
Maire de Neauphle-le-Château



## HISTOIRE

### D'UNE PAGE QUI SE TOURNE...

IL Y A DEUX ANS, LE GROUPE ALTAREA COGEDIM A CRÉÉ UNE DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT POUR LA GRANDE CEINTURE DE PARIS. SA MISSION ÉTAIT DE SAISIR TOUTES OPPORTUNITÉS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES D'ENVERGURE, NOTAMMENT EN CENTRE-VILLE. LES RESPONSABLES DES YVELINES ONT BIEN VITE REPÉRÉ LA FRICHE INDUSTRIELLE DE GRAND-MARNIER, SITUÉE AU CŒUR DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU.

**La réputation de douceur de vivre attachée au nom de notre ville a déterminé cet opérateur à rentrer en contact avec Grand-Marnier. Nous allons vous raconter ce que nous savons de ce qui a abouti à une promesse de vente signée fin novembre dernier...**

Nous avons vu<sup>1</sup> que les études menées sur l'évolution de l'usine de la rue Saint-Nicolas avaient conclu qu'aucune possibilité d'implantation d'industrie ou de commerces ne pouvait déboucher sur une activité rentable. La seule transformation possible était celle de la construction de logements. Grand-Marnier était donc à la recherche de promoteurs immobiliers pour une solution de restructuration de ses terrains industriels à Neauphle-le-Château.

La rencontre entre Altarea Cogedim et Grand-Marnier aurait dû engager des négociations de vente, tout simplement. Mais Grand-Marnier a mis en compétition différents opérateurs pour aboutir au meilleur projet possible, sans doute. Pendant de longs mois, des discussions se sont déroulées à partir du cahier des charges que Grand-Marnier avait établi et remis aux promoteurs intéressés.

Toutes les équipes de Altarea Cogedim se sont mobilisées. Altarea Cogedim a présenté à Grand-Marnier de façon détaillée son projet, sa réflexion sur la reconversion des bâtiments situés

au centre historique de Neauphle-le-Château, sa méthodologie sur la recherche d'intégration et le choix de l'architecte.

C'est sur ce dernier point, sans doute, que s'est jouée la différence. Les équipes d'Altarea Cogedim, connaissant bien ce contexte de réaménagement de centre-ville et l'attachement de ses habitants à leur qualité d'environnement ont recherché, au-delà des connaissances techniques d'un bâtisseur, un architecte doué d'une sensibilité d'urbaniste. Un technicien, un artiste, capable d'établir un projet qui tienne compte de l'histoire du site et l'insère au cœur de la ville, sans le dénaturer.

La friche de Grand-Marnier est typique de l'industrialisation du début du XX<sup>e</sup> siècle dans notre région qui a vu s'installer des ateliers et des petites usines entre l'église et la mairie de ses bourgades. L'architecte qui a été retenu a déjà lancé de nombreuses réalisations sur le département qui, pour être des nouveautés, se sont installées en douceur et ont donné l'impression d'avoir toujours été là. Une fois retenu, il a donc participé à la compétition organisée par Grand-Marnier.

Après de longs débats sur les différents projets qui lui ont été proposés, Grand-Marnier a décidé de vendre la totalité du site





1 et 2. Projet de réalisation « Cœur de ville » à Bures-sur-Yvette.



industriel<sup>2</sup> à la société Altarea Cogedim. C'est à ce moment que l'entreprise Grand-Marnier a été rachetée. Les nouveaux propriétaires ont confié à Stéphane Marnier-Lapostolle, directeur général de Grand-Marnier, la charge de mener à bien les opérations relatives au site de Neauphle-le-Château. Le 3 octobre dernier, c'est lui qui a présenté au Conseil municipal le projet retenu qui, pour la grande majorité des conseillers, présente des aspects intéressants. Suffisamment pour constituer une bonne base de travail.

À Neauphle-le-Château, la procédure qui a permis la construction du Centre Bourg a donné toute satisfaction. La ville aurait bien aimé pouvoir la réutiliser. Pour ce nouveau quartier, l'assiette foncière dépendait de plusieurs propriétaires. Neauphle-le-Château a fait appel à l'Établissement Public Foncier des Yvelines qui a réalisé l'unification de l'ensemble des terrains concernés. Dès lors, s'appuyant sur l'EPFY, la commune avait, de fait, la maîtrise des opérations et pouvait mettre des projets immobiliers en concurrence. Dans le cas de Grand-Marnier, il y a un seul propriétaire. Il a toute latitude de céder son bien à qui lui semble bon. Quant au nouveau propriétaire, il a toute liberté de déposer le permis de construire de son gré. C'est donc à Altarea Cogedim qu'il revient maintenant de mener à bien son montage avec cependant une contrainte majeure : respecter les règles d'urbanisme en vigueur.

Malgré toutes ces étapes, Altarea Cogedim avait à cœur de gagner. Le point fort de ce constructeur s'est développé sur l'aménagement des cœurs de villes créant ce qu'il appelle « des morceaux de villes ». Du fait de l'évolution de la vie en France et de la loi SRU qui a fortement favorisé les constructions sur les friches abandonnées des centres-villes, les restructurations sont bien plus nombreuses qu'on pourrait le penser à toute première vue. Ainsi Altarea Cogedim s'est vu confier la modernisation des centres-villes de Mantes-la-Jolie, Massy, Bures, Bezons, Issy-les-Moulineaux, Bobigny... et bien d'autres. Pour ce promoteur, la reconversion de la friche Grand-Marnier représente moins une opération financière que d'image. Réussir cette compétition en éliminant les concurrents tout en se faisant accepter

d'un industriel responsable comme d'une population vigilante et attachée à son cadre de vie était de première importance.

Si les nombreux échanges entre Grand-Marnier, Altarea Cogedim et son architecte ont été fructueux, il reste maintenant à conquérir le Conseil municipal et, surtout, les habitants de Neauphle-le-Château. Le Groupe s'est engagé à mener une présentation publique. Ouverte à tous, elle se fera avec les équipes qui ont travaillé sur le programme, en présence de l'architecte. Les élus, lors de la première rencontre, ont exprimé un certain nombre d'exigences qui doivent amender le projet. Des études complémentaires ont été lancées. Le Conseil continuera à jouer son rôle de filtre.

Altarea Cogedim assure demander à s'expliquer et à recueillir les réflexions et les idées des Neauphléens. Ce promoteur a toujours suivi cette démarche pour toutes les opérations qu'il a menées et qui transformaient notablement les cœurs de villes. Elle se fera en répondant à deux questions essentielles : « Qu'est-ce qu'on fait ? » — « Comment le fait-on ? » Cela signifie que les Neauphléens recevront les informations sur tous les aspects du projet (plans, nombre de logements, esthétique des constructions, population visée) et des phases de construction (démolition avec désamiantage<sup>3</sup>, calendrier de construction, mise en vente...).

Puisqu'il n'était pas possible de tirer parti des bâtiments actuels construits, modifiés, adaptés au gré des besoins industriels de Grand-Marnier qui forment un ensemble hétéroclite, parce qu'ils ne peuvent, au fil du temps, que se délabrer, la ville doit accepter leur démolition et l'édification de nouveaux logements. Il faut juste savoir que ce bouleversement, car c'en sera un, forcément, a été méticuleusement préparé et que la famille Marnier-Lapostolle a voulu le faire avec le souci de laisser à Neauphle-le-Château une belle empreinte, un souvenir positif. ■

1. voir l'interview du numéro 2 de « Quoi de Neauphle ? », pages 12 et 13 2. Les maisons de la rue Saint Nicolas ont été vendues à des particuliers. 3. Grand-Marnier s'est chargé et acquitté de la dépollution industrielle, obligatoire pour un site classé ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) parce qu'il présentait des dangers.



Fusion en 2007  
 Marchés : commerce, logement, bureau  
 Territoires : France, Espagne, Italie  
 Pour en savoir plus : <http://www.altareacogedim.com>  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Altarea\\_Cogedim](https://fr.wikipedia.org/wiki/Altarea_Cogedim)

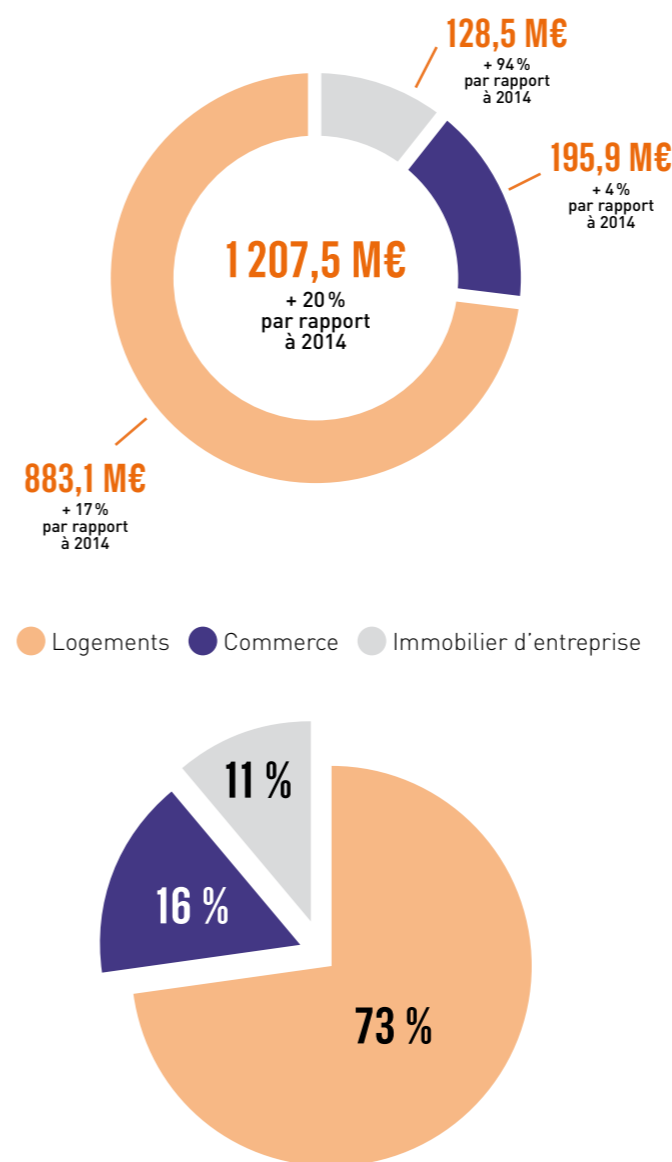
**CHIFFRES GROUPE :**

- 3<sup>e</sup> entreprise foncière côté commerce en France
- 2,6 milliards d'euros de patrimoine
- 160 millions de loyers bruts annuels

**CHIFFRES LOGEMENT :**

- Troisième promoteur en valeur
- 50 000 logements depuis 1963
- 6 011 logements réservés en 2015
- 11 implantations

**CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 :**



NOUS VOUS RAPPELONS LE BEAU LIVRE QUE ÉRIC DROUSSENT ET PASCAL CRAUET ONT CONSACRÉ À L'USINE DE NEAUPHLE-LE-CHATEAU AVANT SON DÉMÉNAGEMENT À COGNAC. En vente (désormais par souscription) au Syndicat d'Initiative.







# ÊTES-VOUS BIEN CIVIL ?



UN DÉPÔT CANIN SUR UN CHEMIN, DES PAPIERS QUI GLISSENT SUR LE SOL, DES VOITURES QUI FONT DES QUEUES DE POISSON, DES POUBELLES SORTIES BIEN AVANT L'HEURE DE RAMASSAGE, DES ENFANTS QUI HURLENT, DES VOISINS QUI ENVOIENT DES DÉTRITUS DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA CLÔTURE COMMUNE, DES MOTOS QUI PÉTARADENT...

Régulièrement, nous nous plaignons du manque de savoir-vivre des autres qui par leur comportement nous heurtent. L'incivilité est-elle un mal social, urbain, incurable ? Dans quelle mesure une municipalité est-elle responsable de l'attitude de ses concitoyens et comment peut-elle agir ?

## LES TOLÉRANTS

Tout est affaire d'abord de sensibilité. Certaines personnes par chance ou par philosophie développée ne prêtent guère attention et tolèrent facilement les « débordements » d'autrui. Au rebours, des gens plutôt grincheux et sans cesse malheureux décèlent très vite, presque instinctivement, l'incivilité qui commence. Les meilleurs voisins du monde seraient ceux qui alternent les cléments et les grognons. Hélas, la composition des villes et des immeubles ne se fait que par le plus grand des hasards. Ah ! Qu'il est doux d'avoir de bons voisins ! On se rend des petits services, on fournit un ingrédient culinaire ou un outil qui vient à manquer, on surveille par-dessus la clôture, à l'heure des vacances, si rien d'anormal ne survient, on garde le chat et on va nourrir les poissons rouges... Mais qu'il est horrible d'avoir des malveillants qui guettent le moindre faux pas, le plus petit geste malheureux et font un foin monstrueux quand ils ne convoquent pas la gendarmerie ou le juge de paix (si, si, des procéduriers à tout crin, ça existe !).

Arrêtons-nous un instant sur ce réglage du niveau de tolérance. D'où peut-il venir ? De la petite enfance ? Les psychologues y placent, d'après leurs études et leurs expériences, la fondation de notre caractère et de notre tempérament. Il est évident qu'un enfant d'une famille nombreuse, habitué à vivre au milieu

de plein de gens divers et à ne recevoir qu'à son tour, ne sera pas le même adulte que l'enfant unique, choyé en permanence, satisfait dès qu'il exprime le moindre désir. Mais ce n'est pas irrémédiable et tout le monde, quel que soit son passé, peut agir avec conscience. Ce mot, il ne faut pas l'entendre ici dans son sens moral, mais dans sa dimension intellectuelle, perceptive. On peut agir sur le réglage à condition d'en avoir conscience. Qu'un bougon « lâche prise » sur de petits excès, qu'il arrête de se braquer sur les bruits qui viennent d'à côté et voilà qu'il changera de vie, qu'il se libèrera des exaspérations continues qu'il éprouvait. En sera-t-il plus heureux ? Rien n'est moins sûr ! Râler est une occupation comme une autre. Cela dit, plus tôt ce réglage intervient dans la vie et plus il est efficace. Cela signifie que les parents ont une vraie responsabilité et peuvent très tôt influencer sur le bonheur de leurs enfants, bonheur durable, car il sera installé dans leur vie d'adulte en les rendant tolérants... Attention ! Inculquer l'aptitude à supporter les petits désagréments causés par les autres ne veut pas dire non plus tout endurer. Un sensible réglage de... sensibilité !

## LES INCIVILS

Maintenant, regardons du côté des sans-gêne, de ceux qui, sans le dire ouvertement, pensent : « les autres, je n'en ai cure ». Comment peuvent-ils être si peu concernés qu'ils laissent leur brave toutou se répandre sur les trottoirs (aucun accotement n'est épargné) ; qu'ils laissent leur compteur dépasser allègrement les 50 km/h en ville malgré le danger évident qu'ils font courir ; qu'ils fassent du bruit très tard et plus qu'occasionnellement ; qu'ils allument des feux de végétal alors que c'est strictement



interdit et si polluant ; qu'ils « taguent » les murs innocemment clairs ; qu'ils stationnent sur des places réservées aux handicapés ; qu'ils... Oui, la liste peut être très longue pour ne pas dire sans fin. On a compris. Mais l'on ne comprend pas comment l'attention aux autres peut être si basse. D'autant que lorsque l'on fait des enquêtes, on découvre avec ahurissement que le manque de savoir-vivre est pour 60 % des Français ce qu'il y a de plus stressant ! La politesse, la courtoisie sont les vertus les plus appréciées. Mais pour autant, sont-elles les plus abandonnées ? Faut-il imaginer que les 40 % restant n'ont aucune des bonnes manières requises pour vivre en société ? Dans toutes nos actions, la notion de « bénéfique » est directrice. Le « tagueur » se flatte d'avoir déposé sa signature. Le propriétaire de chien ne voit pas ce qu'il gagnerait à ramasser la déjection fraîche de son animal. L'automobiliste qui écrase le champignon dans les petites rues de la ville imagine qu'il va gagner du temps. Et, au rebours, changer de façon de faire ne représente aucun gain. Sauf, s'il y a la promesse d'un coup de bâton. Guignol serait-il notre maître ? C'est là que peut intervenir la « puissance publique », avec des sanctions. La circulation depuis la mise en place des radars a beaucoup changé. Elle s'est bien apaisée. Alors faut-il poursuivre les maîtres de chien avec des amendes ? Et traîner les tagueurs devant les tribunaux ? La sanction doit rester l'ultime recours. La prévention par l'éducation est plus simple, plus directe et souvent efficace comme les campagnes de la RATP « Restons civils sur toute la ligne » ou les « Semaines du Respect » que renouvelle périodiquement la région Alsace. Et puis l'intervention calme et raisonnée des parents devant les écarts inévitables des enfants reste la meilleure chose. Car très tôt, les petits sont sensibles au « bénéfique » qu'apportent

**[...] susciter une réflexion et inciter à la civilité, celle qui rend heureux de vivre avec les autres, dans une ville sereine.**

un comportement sympathique, une courtoisie souriante : celui de côtoyer les autres en harmonie, sans bagarre, dans le respect mutuel. S'ils sont réceptifs à des discours paisibles, ils sont également très sensibles à la honte que peut leur procurer une attitude hostile, un geste violent, de la part de leurs parents. Heureusement, ces « colériques » sont doublés par les « responsables ». Laurence Caracalla, qui a publié plusieurs ouvrages sur le savoir-vivre (« 100 bonnes & mauvaises manières à connaître dans la vie » par exemple), conforte l'optimisme en constatant que « par réaction à ce qu'ils ont connu, les enfants d'après mai 68 qui ont eu eux-mêmes des enfants, ont envie de leur inculquer le respect... »

## MAIS QUE FAIT LA POLICE ?

La Police, la Gendarmerie n'interviennent que lorsque la loi est gravement bafouée qu'en cas d'infraction patente. Une canette abandonnée sur la chaussée, un toutou qui s'oublie ne mobilisent pas des escadrons. Quant à la mairie, elle ne peut davantage intervenir dans les différends de voisinage, sauf si les règlements (la tonte le dimanche, le brûlage des végétaux, les haies qui débordent sur le trottoir, des voitures à cheval sur le trottoir ou en défaut de disque de stationnement, par exemple...) sont sévèrement enfreints. En revanche, dans son bulletin municipal, elle peut amener, susciter une réflexion et inciter à la civilité, celle qui rend heureux de vivre avec les autres, dans une ville sereine. N'est-ce pas tout le sens de ce « papier » ? ■

1. Sondage Ipsos



# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTES RENDUS

Vous pouvez lire les comptes rendus officiels soit sur les panneaux d'affichage administratif répartis sur le territoire de la commune, soit en les téléchargeant sur le site de la Mairie : [www.neauphle-le-chateau.com](http://www.neauphle-le-chateau.com)

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Sarah Viana, née le 26 novembre 2016 au Chesnay (Yvelines);

Iris Lou Eléna Logie, née le 30 novembre 2016 au Chesnay (Yvelines);

Jules Jacques Jean-Denis Deschamps né le 20 janvier 2017 au Chesnay (Yvelines).

### DÉCÈS / TRANSCRIPTIONS

Claude Noémie Sudre veuve Coquard né le 14 décembre 1931 à Paris 14ème arrondissement (Paris) – Décédée le 9 novembre 2016 à Paris 5ème arrondissement (Paris);

Jean Le Mouzer né le 3 mars 1935 à Grosrouvre (Yvelines) – Décédé le 3 décembre 2016 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine);

Michel Villepigue né le 17 septembre 1914 à Saint-Emilion (Gironde) – Décédé le 25 décembre 2016 à Neauphle-le-Château (Yvelines);

Isabelle Marthe Aubertier veuve Audran née le 19 juillet 1948 à Bougie (Algérie) – Décédée le 21 janvier 2017 à Neauphle-le-Château (Yvelines).

## URBANISME

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

52, rue du Dr Grellière – Volets roulants : non-opposition le 15/11/2016

31, rue de Villancy – Extension : non-opposition le 21/11/2016

9 bis, rue Saint-Nicolas – Extension, fenêtres de toit : non-opposition le 21/11/2016

49, route de Chevreuse – Clôture, portail et portillon : non-opposition le 21/11/2016

36, rue de Villancy – Réfection toiture : non-opposition le 28/11/2016

6, rue Catherine d'Aigreville – Changement porte et fenêtre côté jardin : non-opposition le 02/12/2016

49, rue de Villancy – Ouverture d'un portail sur rue : non-opposition le 03/12/2016

15, rue des soupirs – Clôture, abri de jardin : non-opposition le 13/12/2016

3, place aux Herbes – Remplacement de deux châssis de toit : non-opposition le 13/12/2016

2, place de l'Église – Modification de façade, accessibilité PMR : non-opposition le 17/12/2016

67, grande rue – Changement baie, démolition appentis : non-opposition le 13/01/2017

4, place aux Herbes – Réfection façade : non-opposition le 20/01/2017

5, rue du vieux Château – Pose de 2 châssis de toit, baies vitrées, porte : non-opposition le 23/01/17

### CHANGEMENT DE DESTINATION

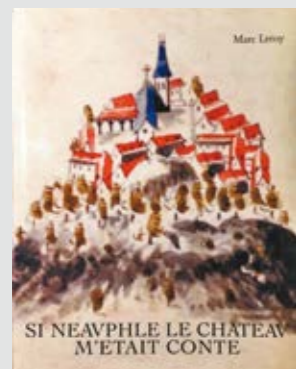
6, rue Catherine d'Aigreville – Changement de destination d'une partie de garage : non-opposition le 20/01/17

### DIVISION

4, rue Voltaire – Détachement terrain à construire : non – opposition le 26/12/2016

### PERMIS DE CONSTRUIRE

53, avenue de la République – Changement partiel de destination (bureaux en cabinet médical – modif. aspect extérieur) : accordé le 13/01/2017



### NEAUPHLE VOUS EST CONTÉ... LE 25 MARS, À 15 HEURES !

Les grandes villes ont leur historien. Nous, nous avons la chance d'avoir l'auteur du très beau livre « Si Neauphle m'était conté... » : Marc Leroy. C'est un puits de science qui connaît chaque recoin de notre village qui a tant grandi qu'il est devenu ville. Avec lui, notre « Ville-Village » fourmille d'histoires, collectionne les grandes figures et revit les belles heures de son riche passé.

En arpentant les rues de Neauphle-le-Château, vous le redécouvrirez. C'est passionnant. Alors, c'est un vrai bon conseil, ne manquez pas cette visite-découverte, guidée par Marc Leroy.

**RENDEZ-VOUS DEVANT LE SYNDICAT D'INITIATIVE**  
25 MARS, 15 HEURES. 01 34 89 78 00



## DU FUN POUR TOUS

VOILÀ UNE ASSOCIATION QUI NE FAIT PAS DE BRUIT, MAIS QUI TRAVAILLE AVEC CŒUR DANS UN DOMAINE COMPLIQUÉ : CELUI DE L'ENFANCE HANDICAPÉE. SON HISTOIRE, SON ACTION, SES DIFFICULTÉS À VIVRE MÉRITENT D'ÊTRE CONNUES...

Cela fera douze ans en mars prochain que cette association aura été créée par un éducateur spécialisé, Bruno Grosvallet.

Avant de la fonder et de la diriger, il a fait le triste constat qu'à la fin des heures de prise en charge des Instituts Médicaux Éducatifs (IME) qui fonctionnent selon les horaires scolaires, les enfants et adolescents handicapés atteints de déficience intellectuelle ne pouvaient être reçus dans les accueils de loisirs où leur comportement pouvait causer des troubles. En créant « Du Fun pour Tous » Bruno a apporté un grand soulagement à leurs familles, confrontées en permanence aux difficultés du handicap. La ville de Guyancourt, parmi toutes celles qui ont été sollicitées, a répondu en mettant à disposition des locaux. Et depuis 2012, au vu de l'utilité de cette association, Guyancourt lui prête les 500 m<sup>2</sup> d'une ancienne école.

« Du Fun pour Tous » compte désormais une dizaine de professionnels très motivés et exerce trois activités complémentaires :

→ **L'ACCUEIL DES ENFANTS HANDICAPÉS** de 30 communes des Yvelines dans les périodes périscolaires et de vacances. C'est l'IAÉLI (Accueil Éducatif par les Loisirs et l'Inclusion) de « Du Fun pour Tous » ;

→ **UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENTS (LAEP)**, ouvert<sup>1</sup> comme tous les autres, à des enfants de 0 à 5 ans, sans exclusive, dans l'esprit des « Maisons Vertes » de Françoise Dolto. Simplement,

les familles qui ont un enfant handicapé y viennent sans crainte. Ils y reçoivent le soutien que donnent les conseils des spécialistes et les échanges avec d'autres parents, tout en leur permettant de souffler le temps où leur enfant joue dans un cadre sécurisé. Ce LAEP s'appelle « 1-2-3 SOLEIL... » ;

→ **LE TREMPLIN EST UN ACCUEIL DE JOUR** pour les enfants « sans solution » c'est-à-dire à la charge totale, faute de place, de leur famille.

Tout serait parfait si notre monde l'était. Vous le savez, il fonctionne presque exclusivement avec des « cases », des « catégories ». Et si par malheur vous n'y entrez pas parfaitement, les difficultés s'amoncellent. La principale pour « Du Fun pour Tous » est le bouclage de son budget (de l'ordre de 300 000 € annuels). Si la CAF (principalement), la communauté de communes de la CASQY, la Préfecture des Yvelines dans le cadre de la Politique de la Ville, la DDCS, la Région, les communes de Saint-Cyr, Plaisir, Élancourt, Montigny et Voisins le Bretonneux, assurent année après année le fonctionnement de « Du Fun pour Tous », rien n'est pérenne. Autre Sisyphe, Bruno Grosvallet qui consacre la plus grande part de son temps au financement de son association doit chaque année recommencer son incessante chasse aux subventions.

Comme toute association reconnue d'utilité publique, 66 % des dons des particuliers

sont déductibles des impôts. Elle compte un certain nombre de donateurs (dont le GIFE de Neauphle-le-Château), mais il faut l'accroître... Et vous comprendrez aisément le sens de cet appel.

Les écoles de Neauphle-le-Château ont fréquemment la visite de « Du Fun pour Tous » parce que les animateurs des Accueils de Loisirs ont, depuis quelques années, noué un partenariat. Ils reçoivent fréquemment les enfants de « Du Fun pour Tous » tant à la maternelle qu'à l'école élémentaire qui a offert aux enfants handicapés une part de galette le 13 janvier dernier. ■

1. Récemment, en mars 2016.
2. Et bien sûr Guyancourt qui donne les locaux

### UN MAGNIFIQUE MÉCÉNAT

En 2015, Mercedes-Benz Financement a consacré une « journée caritative » à « Du Fun pour Tous ». 70 professionnels de Mercedes sont venus travailler dans les locaux de Guyancourt pour les embellir et les équiper. À Noël dernier, cette branche de Mercedes leur a dépêché le Père Noël qui est venu remettre des cadeaux à tous les enfants. Et même à un certain nombre d'écoliers de notre école élémentaire, invités pour la circonstance par « Du Fun pour Tous ».





# UNE QUESTION DE TEMPS ET DE CONFIANCE...

DEPUIS TROP LONGTEMPS, LES NEAUPHLÉENS SUBISSENT NOMBRE D'INCIVILITÉS ET DEPUIS TROP LONGTEMPS, DE JEUNES NEAUPHLÉENS SE SENTENT REJETÉS. À L'ORIGINE, UN CERTAIN DÉSCŒUVREMENT, UNE ABSENCE DE DIALOGUE ET UNE INCOMPRÉHENSION RÉCIPROQUE QUI NÉCESSITAIT UNE MISE AU POINT.

Crachats, déchets, dégradations, phénomène de groupe qui fait peur...le parc de la Maison du Jeu de Paume est devenu un endroit que les familles neauphléennes ne fréquentent plus par plaisir mais uniquement par obligation pour les diverses activités de l'ASLC.

La MJP a toujours été le lieu de rendez-vous des jeunes du village. Ils y trouvent un abri, de la lumière, des toilettes et du chauffage l'hiver. Malheureusement, la cohabitation avec les utilisateurs du bâtiment n'est pas évidente. Ceux-ci y éprouvent un sentiment d'insécurité qui, soyons honnêtes, est compréhensible, surtout le soir, mais non justifié.

En effet, il suffit de discuter quelques minutes avec ces jeunes « squatteurs » pour se rendre compte qu'on a affaire à des jeunes gens civilisés mais un brin désœuvrés.

## QUELLE SOLUTION POUR RÉCONCILIER TOUT LE MONDE ?

### PLUSIEURS POSSIBILITÉS EXISTENT POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME.

La première est d'offrir des activités et des loisirs aux adolescents. Le city stade et, maintenant, la « salle Jeunes » où des animations sont proposées répondent à ce besoin.

La seconde est la prévention de la délinquance suivie de la sanction si nécessaire. Une rencontre avec la Brigade de prévention de la délinquance juvénile, unité spécialisée de la Gendarmerie, ainsi qu'avec les représentants de la Brigade

de Jouars-Pontchartrain a permis d'établir un constat : il y a très peu de « délinquance » au sens pénal du terme à Neauphle-le-Château mais presque uniquement des « incivilités » non punissables par la loi. Les statistiques sont formelles et elles sont appuyées par l'absence de dépôts de plaintes des habitants.

Aussi, les Gendarmes comprennent le désarroi des neauphléens mais leur mission étant guidée par le code pénal, ils sont impuissants face à notre ressenti. Seules les dégradations méritent une sanction et la Mairie dépose systématiquement une plainte lorsque des dégâts sont constatés.

Des frais de réparations ont déjà été imputés par la justice, ou par un arrangement à l'amiable, aux responsables connus. Enfin, et c'est sûrement ce qui fonctionne le mieux, le dialogue et la pédagogie.

Début novembre 2016, une poignée d'élus, de personnel communal en contact avec les jeunes et un éducateur du club de foot, volontaire et bénévole, ont organisé une rencontre avec les jeunes neauphléens habitués de la MJP. Un contact franc, direct et sans tabous a permis de leur faire comprendre le problème de la Commune et des habitants. En retour, les élus ont compris que ces jeunes ont besoin d'attention et de considération comme chacun.

Sur ces bases, c'est à leur initiative que les jeunes ont proposé un projet de local, construit de leurs mains...Hélas, malgré

## QUELQUES INFOS

La brigade de Gendarmerie de Jouars Pontchartrain est composée de 28 gendarmes, elle couvre sept communes et 25 000 habitants (Neauphle-le-Château : +/- 3500 habitants). Elle dépend de la compagnie de Saint Germain en Laye depuis janvier 2016.

Son taux d'élucidation d'affaires pénales est assez élevé et Neauphle-le-Château est dans la fourchette la plus basse des statistiques de délinquance (vols de véhicules, vols à la roulotte, cambriolages, dégradations volontaires/atteintes aux biens, agressions crapuleuses et non crapuleuses sur les personnes).

Il faut noter que sur le territoire de la brigade, la délinquance ne cesse de baisser.



**Parents réagissez !  
Adolescents bougez-vous !  
Citoyens affirmez-vous !  
Et ensemble, faisons en sorte de bien vivre ensemble...**

l'espoir suscité, leur désinvolture a été plus forte et le projet est au point mort. Faut-il désespérer pour autant ? Certes non, le contact est créé, le dialogue n'est pas rompu et même si ces jeunes ne vont pas au bout de leur démarche, ils seront les bienvenus pour discuter autour d'une table. Ils savent désormais que la Commune ne les lâchera pas et saura se montrer ferme en cas de nouveau dérapage.

Ces différentes rencontres entre élus, forces de l'ordre et jeunes administrés démontrent une chose : le besoin de chacun de faire face à ses propres responsabilités. Les parents face à l'éducation de leurs enfants, le citoyen lambda face à une incivilité ou un acte de délinquance (Appelle-t-il la Gendarmerie ? Fait-il une remarque à l'auteur du trouble ? Engage-t-il le dialogue ? Dépose-t-il plainte ?), la Gendarmerie face au trouble manifeste à l'ordre public et évidemment, la Commune, aux compétences disciplinaires plus que limitées, face aux jeunes neauphléens.

Si cela peut vous faire relativiser un peu les choses, on attribue à Platon (347 av J-C) la citation suivante :

« Lorsque les pères s'habituent à laisser faire leurs enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte des paroles des pères, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves, et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus, au dessus d'eux, l'autorité de rien ni de personne, alors c'est là, en toute beauté et en toute jeunesse, le début de la tyrannie. »

Vous vous dites alors qu'en 2300 ans, les choses n'ont pas beaucoup changé ? Et bien comme l'a dit plus récemment Gandhi : « Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde ».

Parents réagissez ! Adolescents bougez-vous ! Citoyens affirmez-vous ! Et ensemble, faisons en sorte de bien vivre ensemble... ■

## MAIS KIDONKISSÉ ? LE PETIT JEU POUR MIEUX CONNAÎTRE LE PERSONNEL COMMUNAL



Telle Cendrillon, elle aime chanter en travaillant, surtout si elle se croit seule. Cette chère petite tête blonde toujours joyeuse adore le sport, la musique et la danse. Elle nous arrive tout droit du ch'nord et a été successivement esthéticienne, fleuriste, assistante maternelle, aide soignante et...assistante d'un détective privé ! Actuellement, elle veille à la propreté des bâtiments occupés par nos enfants et assiste les plus petits lors des repas. Tel l'Inspecteur Gadget : « Hola qui va là ??? »



**SOLUTION DU KIDONKISSÉ PRÉCÉDENT :** Vous avez évidemment reconnu Jocelyne Barteau, adjointe d'animation sur les écoles de Neauphle-le-Château.





## LA PRODUCTION LOCALE

« UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN », « MANGER 5 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR » ET TANT D'AUTRES SLOGANS CLAIRONNENT RÉGULIÈREMENT À NOS OREILLES POUR NOUS INCITER À RÉFLÉCHIR.

Hippocrate disait : « Que ton alimentation soit ton seul médicament ! », pas toujours facile, mais pour nous y aider il existe la production locale. Voyons ce qu'on peut trouver tout près de Neauphle-le-Château...

En arpentant les rayons fruits et légumes des supermarchés, on trouve de tout, et cela toute l'année ! Eh oui, car les supermarchés sont prêts à chercher les produits parfois bien loin des frontières pour satisfaire les papilles les plus exigeantes.

Mais, la tendance s'inverse avec l'apparition de plus en plus marquée de produits « bios » ou « locaux » dont les avantages nutritionnels et de santé sont mis en avant.

Manger local, c'est œuvrer pour l'environnement, respecter le rythme de la nature et réduire les impacts négatifs du transport, car les produits sont cueillis à maturité et voyagent peu avant d'atteindre nos assiettes. Enfin, c'est « consommer Français ». Ce concept met en lumière la responsabilité de chacun de son impact sur l'environnement, sur le marché de l'emploi et, plus particulièrement, sur le travail des agriculteurs locaux.

Notre région, si proche de la capitale, est riche et déborde de ressources comestibles à deux pas de chez nous. Voilà qui nous invite à de belles ballades pour joindre l'utile à l'agréable : découvrir les villages, rencontrer des agriculteurs qui ne demandent qu'à partager leur passion, faire découvrir aux plus petits les richesses de la terre pour manger sain et bon, se rappeler qu'il ne faut pas manger pour vivre ni vivre pour manger, mais manger pour se faire plaisir tout en prenant soin de son corps, de sa santé et... de notre planète.

Voici un échantillon, non limitatif, de possibilités près de chez nous.

### LA FERME DES LIMOUSINES

Olivier Grente est un jeune agriculteur, installé dans une ferme de 140 hectares située à Vicq où il élève ses vaches limousines depuis 5 ans dans le respect du bien-être animal. 135 belles bêtes, 50 naissances par an, s'ébattent tout l'été

dans les pâturages que nous traversons dans la région au gré de nos promenades. L'hiver, elles sont à l'abri, nourries par les céréales et les fourrages produits sur la ferme et récoltés l'été. C'est le mélange lin/luzerne qui donne à la viande bovine sa couleur rouge et qui l'enrichit naturellement en oméga 3 et 6, ces acides gras dont notre organisme raffole.

La viande est conditionnée sous vide dans des caissettes et peut se commander :

- par internet [www.lafermedeslimousines.com](http://www.lafermedeslimousines.com)
- à la ferme 81 Rue d'Auteuil, Vicq.

### LES FRÈRES CHÂTEAU D'HERMERAY

Chaque lundi matin sur le marché de Neauphle-le-Château, Benoit, Vincent, Cécile et Pierrette Château (sans jeu de mot !) étalent leurs légumes de saison issus tout droit de leur production maraîchère d'Hermeray (près de Rambouillet). Elle est la plus variée possible et suffisamment riche pour que chacun y trouve son bonheur et concocte de délicieuses recettes. Les fruits se font plus rares, mais compensés par les confitures « maison » et les fleurs du moment.

### LA FERME DE GRIGNON

Installée sur la plaine de Versailles à Plaisir, cette zone agricole protégée dépend de l'école d'ingénieurs AgroParisTech. On y voit paître 180 vaches laitières et 500 brebis sur 400 ha de cultures. Elle est ouverte au public tous les jours de l'année de 8 h à 20 h et organise des journées thématiques de découvertes pour les jeunes et les moins jeunes : courez-y !

Grâce à sa laiterie, elle transforme le lait de ses vaches en yaourts, crèmes fraîches et autres fromages que l'on peut trouver dans des magasins proches de chez nous (Carrefour Market, Auchan, La Marnière, etc...).

La boutique de la ferme est ouverte du mercredi au dimanche, de 10 h à 13 h et 14 h à 19 h et en ligne (24h sur 24 !) : [www.boutiquedeslyceesagricoles.com](http://www.boutiquedeslyceesagricoles.com)  
Route de la Ferme - 78850 Thiverval-Grignon/Tel : 01 30 54 37 34



1. Les Frères Château. 2. La ferme des Limousines. 3. La ferme de Grignon.

### 3 PRODUCTEURS DE NOTRE RÉGION PRIMÉS

Trois producteurs ont été primés au Concours Général Agricole dans le cadre du Salon de l'Agriculture 2016.

→ Le p'tit Cru, un fromage fabriqué par la Ferme de la Tremblaye -5, rue du Commandant Herriot - 78125 La Boissière Ecole ;

→ La Volcelest ambrée, une bière de la Brasserie de la Vallée de Chevreuse -65, rue Division Leclerc - 78830 Bonnelles ;

→ Le Chaudron, un pâté de campagne au sel de Guérande, des Salaisons des Boucles de la Seine - 14, rue Lieutel - 78490 Boissy-sans-Avoir.

### LA RUCHE QUI DIT OUI

« La Ruche qui dit Oui ! » est un réseau de distribution accessible par une plateforme de vente en ligne : [www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr). Elle favorise les échanges directs entre producteurs locaux et communautés de consommateurs qui se retrouvent régulièrement lors de véritables marchés éphémères



surnommés « les Ruches de quartier ». Pour le moment la ruche la plus proche est à Villepreux. Vous pouvez choisir vos produits de saison (contrairement à une AMAP qui les impose) issus d'une agriculture fermière de qualité locale sélectionnée par le responsable de la ruche. La commande se récupère à La Ruche où il sera possible de rencontrer les producteurs. ■

\*AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

Pour trouver une AMAP rendez-vous sur le site Internet [www.amap-idf.org](http://www.amap-idf.org).

### POUR TROUVER DES PRODUCTEURS LOCAUX

Une liste des producteurs locaux est désormais accessible sur le site Internet de la commune :

[www.neauphle-le-chateau.com](http://www.neauphle-le-chateau.com).

Elle ne demande qu'à s'enrichir. Si vous en connaissez d'autres, si vous êtes producteurs, n'hésitez pas à envoyer un email à [communication@neauphle-le-chateau.com](mailto:communication@neauphle-le-chateau.com).

## NOUVEAU : HISTOIRE DE FEMME

UN NOUVEL ESPACE DE DÉTENTE EST PRÉSENT DANS NOTRE COMMUNE DEPUIS DÉCEMBRE DERNIER. UN CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE S'EST OPÉRÉ ET MARLIE VOUS ACCUEILLE POUR PROPOSER DES SOINS DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DANS SON INSTITUT FRAICHEMENT DÉCORÉ.



Pour les soins du visage, elle utilise des produits de la mer naturels, sans parabène, qui viennent directement de Saint Malo.

Pour la remise en forme, l'institut est équipé :

→ d'un Waterbike (vélo aquatique) qui masse les parties ciblées du corps grâce à ses jets pendant que vous pédalez, pour un effet plus efficace sur la peau et les cellules adipeuses à éliminer !



→ du « moteur de rajeunissement » pour le corps ou le visage selon la technique innovante de l'endermologie par LPG.

Tous les traitements sont personnalisés, de la beauté des pieds ou des mains aux soins du visage ou du corps. Ils sont adaptés aux besoins et aux envies de chacune ou de chacun (car les messieurs doivent aussi prendre soin d'eux !) y compris pour les futures mamans.

Il suffit de se laisser guider par les précieux conseils de cette esthéticienne expérimentée qui exerce depuis une dizaine d'années.

Un système d'abonnement est proposé pour bénéficier de tarifs préférentiels et les moins de 18 ans peuvent en profiter. Un système de prise de rendez-vous en ligne est accessible sur le site Internet [www.gouiran-link.com](http://www.gouiran-link.com).

Alors il ne vous reste plus qu'à choisir : quelques clics, un coup de fil ou passer à l'institut pour prendre rendez-vous et prendre soin de vous ! ■

Marlie vous accueille du mardi au samedi, de 10h à 20h et le lundi sur RDV. 14 bis, rue Marius Minnard (face à la poste et à côté du parking gratuit) Tel : 09.83.58.32.08





# FLEURISSONS TOUS, ENSEMBLE !

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, NOTRE COMMUNE S'EST INSCRITE DANS UNE DÉMARCHE DE VALORISATION EN PARTICIPANT AU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS (VVF).

Chaque année, la ville est visitée au mois de juin par le jury VVF<sup>1</sup> ce qui lui a valu chaque année une distinction (en 2015 : 4 pétales et trophée de la Mairie fleurie). Notre commune attend sa première « Fleur », pour l'afficher aux entrées de notre ville. Présenté longtemps comme un concours, « Villes et Villages Fleuris » est aujourd'hui un label porteur d'une démarche qualité, qui dépasse l'unique aspect du fleurissement. Il nous invite à faire plus...

## LE LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS », V-V-F.

Si le Label Villes et Villages Fleuris reste attaché au symbole de la fleur et à la qualité esthétique du fleurissement, son champ d'action s'est considérablement élargi, prenant en compte le paysage (les entrées de ville, les réseaux aériens, la qualité des espaces publics...), la gestion de l'eau, la propreté et les déchets, la communication touristique ou pédagogique. Plus récemment, il a inclus les stratégies d'aménagement urbain (PLU et planification communale), la santé publique (réduction des intrants), la biodiversité, la qualité de l'accueil et la préservation du lien social.

## LE LABEL VVF DANS NOTRE COMMUNE.

« Cette jolie commune de Neauphle-le-Château se métamorphose au fil des années ». Le Jury a qualifié la visite 2015 de « poétique » et a rencontré une équipe enthousiaste, très motivée dans la recherche de créativité, comme le parvis de la Mairie avec un réaménagement complet et innovant. « Continuez à développer les graminées et les vivaces dans les massifs. » Tel fut le commentaire du jury lors de la remise des prix, l'an dernier. Notre équipe de jardiniers rentrent tout à fait dans les exigences du label lorsqu'ils travaillent directement avec les élèves au fleurissement de nos écoles, lorsqu'ils installent vivaces et graminées entourées d'un paillis

afin de réduire l'arrosage, avenue de la République. De même, la réalisation d'un petit jardin par les enfants du Centre de Loisirs, l'installation de théières et de vélos fleuris ou l'organisation d'un troc de plantes et du concours de jardins fleuris par le Syndicat d'Initiative, ont su retenir l'attention du jury qui apprécie particulièrement l'implication des habitants dans l'amélioration de la qualité de vie de leur commune.

## PLUS DE PESTICIDES.

L'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires (pesticides ou intrants chimiques) est également au centre des préoccupations du label VVF parce que c'est meilleur pour la santé et l'environnement. Le 22 juillet 2015, le vote de la loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit le « Zéro-Phyto » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle interdit l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries. La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs qui useront des produits de bio-contrôle, qualifiés à faible risque et dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique. En conséquence, les jardiniers de nos communes doivent désherber avec d'autres moyens tels que le désherbage thermique, au vinaigre, avec des brosses rotatives et enfin, le plus efficace... à la binette, ce qui nécessite beaucoup d'heures de travail. Ainsi est née l'idée dans certaines communes favorables au désherbage manuel, d'associer des habitants bénévoles au fleurissement de leur ville. Des parcelles autrefois engazonnées se sont transformées en massifs fleuris par les riverains, évitant ainsi aux agents communaux de les tondre régulièrement.



## VERS UN FLEURISSEMENT PARTICIPATIF.

Ainsi, comme à Gallion-sur-Montcient, petite commune du nord des Yvelines, ou encore à Evécquemont dans le Mantois, l'embellissement des espaces d'une commune peut être envisagé dans le cadre d'un fleurissement participatif, c'est-à-dire avec une implication de la population soutenue par la municipalité. Encourager les riverains à s'approprier une petite parcelle mise à leur disposition sur le trottoir ou distribuer aux habitants des plantes ou des jardinières à entretenir, permet de développer une synergie et de motiver acteurs communaux et habitants à atteindre un objectif de valorisation partagé. Et le fait de se retrouver dans la rue pour entretenir leur pas de porte pourra aussi leur permettre de créer ou de maintenir une relation sociale. Enfin, les agents communaux, partiellement libérés, peuvent passer plus de temps à d'autres tâches telles que le désherbage respectueux de l'environnement. La mise en œuvre de ce fleurissement participatif peut passer par des actions de sensibilisation, des événements, des travaux pédagogiques, des animations proposées par la Mairie, les commerçants, des associations, des bénévoles, ou des jardiniers expérimentés. En faisant des Micros Implantations Florales (semmer des graines dans les interstices du trottoir), les riverains de la rue de la Gouttière ont déjà expérimenté le fleurissement participatif.

À Neauphle-le-Château, un projet de fleurissement participatif est en train d'être étudié, en partenariat avec la municipalité. Le Syndicat d'Initiative a déjà pris contact avec des commerçants, prêts à soutenir cette idée. Si vous êtes intéressé pour participer, réfléchir, donner des idées à cette nouvelle dynamique de fleurissement, soyez attentif aux invitations qui vous seront lancées prochainement. ■

1. voir sur YouTube : Le jury «VVF» sur les routes des Yvelines : <https://www.youtube.com/watch?v=pbPt7QsFdDI>



## HISTORIQUE DU LABEL

La « culture de la fleur », dans la sphère publique, doit essentiellement son succès au développement des sociétés d'horticulture au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette époque correspond également aux premiers déplacements touristiques. Le Touring Club de France imagine d'instituer un concours pour encourager les chefs de gares et les hôteliers à fleurir leurs infrastructures et à soigner la propreté des lieux. Fort du succès de cette opération, le Touring Club de France étend la démarche aux communes et organise dès 1909 le concours des « Villages Coquets ».

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Robert Buron, ministre des Transports, des travaux Publics et du Tourisme, lance en 1959 le concours national des Villes et Villages Fleuris. Les inscriptions sont confiées aux préfetures qui établissent un palmarès départemental servant de présélection au palmarès national établi par le ministère. En 1988, dans le cadre de la décentralisation, l'organisation locale du concours est confiée aux Conseils Départementaux. Quant à sa coordination nationale, elle est assurée depuis 1972 par le Comité National pour le Fleurissement de la France, association loi 1901, rebaptisé Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVFF) lors d'une réforme statutaire en 2001.





L'AYATOLLAH

KHOMEINY

## À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

PLUSIEURS FOIS AU COURS DE SON EXISTENCE SÉCULAIRE, NOTRE VILLAGE A VU LA GRANDE HISTOIRE, CELLE DES MANUELS ET DES COMMÉMORATIONS, FAIRE IRRUPTION DANS LA « PETITE HISTOIRE » AU JOUR LE JOUR, CARACTÉRISTIQUE D'UNE BOURGADE D'ÎLE-DE-FRANCE.

Le plus récent phénomène de ce type a duré 115 jours entre le 8 octobre 1978 et le 31 janvier 1979, soit il y a près de 40 ans. Et, à travers le monde, pour une majorité de gens cultivés ou raisonnablement informés ayant au moins 20 ans à l'époque, le séjour en nos murs de l'ayatollah Khomeiny révèle au grand jour l'existence de Neauphle-le-Château.

Ce religieux iranien chiite était devenu au début des années 1960 l'un des principaux opposants au régime du Shah depuis l'école théologique de Qom où il enseignait. Plusieurs fois emprisonné, il est finalement expulsé en Turquie, puis en 1965 en Irak où il demeure 13 ans et où il commence à envoyer

**Ce religieux iranien chiite était devenu au début des années 1960 l'un des principaux opposants au régime du Shah [...]**

ses messages de résistance et de subversion sous la forme de cassettes audio. Alors que les événements s'emballent et que la révolution gronde en Iran, en cette fin de 1978, le Shah négocie avec Saddam Hussein l'expulsion d'Irak de l'encombrant agitateur, espérant le couper de son entourage et de sa base.

Ce dernier demande alors l'asile à la France, encouragé par nombre de ses lieutenants (dont son futur premier ministre, Bani Sadr, lié par amitié aux propriétaires de la maison de Neauphle-le-Château), qui ont fait partie des cohortes d'étudiants iraniens venus compléter leur formation dans les universités françaises et européennes de l'Ouest, opposants au Shah mais bénéficiaires de ses subventions.

Khomeiny est accueilli à Neauphle-le-Château grâce à la complicité active de Giscard d'Estaing et de son ministre de l'Intérieur Michel Poniatowski (sans oublier la complicité passive des États-Unis), qui ferment les yeux sur les rapports accablants de la DST et de la SDECE (actuelle DGSE), soulignant la présence chez nous d'un véritable réseau de propagande islamiste lié de près à l'internationale terroriste. Les mêmes services conseillent très vite d'expulser l'imam vers l'Italie ou l'Algérie, ce que refuse Giscard. Ainsi l'incroyable légèreté, l'indifférence et la méconnaissance totale du monde musulman dont fait preuve ce dernier sont à l'origine de la chute du Shah, officiellement notre allié, de la déstabilisation durable du Moyen-Orient et de l'expansion actuelle du terrorisme islamique.



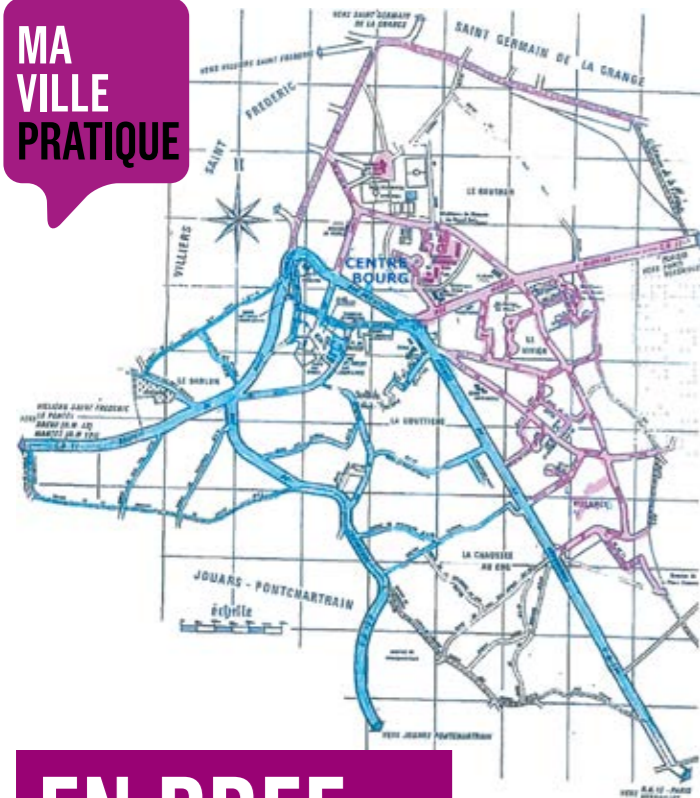
**La rue « Nofel Loshato » à Téhéran témoigne ainsi, [...] d'un des plus étonnants développements de l'histoire contemporaine récente...**

Pendant près de quatre mois, le paisible village de Neauphle-le-Château est encombré de pèlerins barbus et de femmes voilées (une nouveauté à l'époque), arrivés de toute l'Europe voisine dans des dizaines de voitures et d'autocars, dont l'encombrement et le stationnement irrégulier finissent par dégrader chaussées et trottoirs aux abords du n° 23 de la route de Chevreuse. Complétons le tableau par quelques cars de gendarmerie, le clocher de l'église transformé en relais provisoire de télévision et les interviews réguliers de Neauphléens (mairie, curé, commerçants, riverains...) diffusés au journal du soir. L'ayatollah prend ses repas et dort dans la maison d'en face, toujours subsistante, au crépi rouge, sur le territoire de Pontchartrain. Mais il reçoit dans le pavillon au n° 23, où sont également enregistrées ses cassettes incendiaires répandues en Iran grâce à de multiples appuis (diplomatiques compris) qui finiront de mettre le feu aux poudres ; au même endroit, l'on prie en plein air sous le pommier du jardin et sur une toile cirée en guise de tapis ou à l'abri d'une tente provisoire. Pendant ce temps-là, toute l'intelligentsia et la presse occidentales, le philosophe Michel Foucault en tête, s'aveuglent dans un puéril enthousiasme pour une subversion d'un autre âge...

Du 23 route de Chevreuse, après que la maison ait été soufflée et détruite au début des années 1980 par des opposants iraniens au régime des mollahs, il ne reste qu'un jardin où se réunissent, au début de chaque mois de février, des officiels de l'ambassade Iranienne parisienne, entourés de quelques fidèles, afin de commémorer les événements. Le départ en exil du Shah, à la mi-janvier 1979, aboutit au retour triomphal de Khomeiny, à l'établissement en mars de la République islamique qui prospère depuis lors et dont les fastes dépassent de loin ceux de ses prédécesseurs.

La rue « Nofel Loshato » à Téhéran témoigne ainsi, de l'avis de la plupart des commentateurs qualifiés, d'un des plus étonnants développements de l'histoire contemporaine récente, où un religieux isolé et quasiment inconnu (hormis en son pays) entreprend, avec l'acquiescement inconséquent de l'Occident, de conquérir une partie du monde musulman et de le convertir à ses thèses extrémistes. Et tout ceci s'est déroulé à Neauphle-le-Château (Yvelines) dans nos paisibles enclos et jardins fleuris, il y a seulement quelques années... ■





## EN BREF...

### ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

L'année 2017 va être riche en élections et il est bon de s'y préparer et de noter déjà certaines modifications.

**Élections présidentielles :** le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril et le second, le dimanche 7 mai

**Élections législatives :** elles auront lieu les dimanches 11 et 18 juin

### 2017 – Année de refonte des listes électorales

La « refonte » est une opération matérielle visant à mettre à jour les listes en reclassant les électeurs par ordre alphabétique et en leur attribuant un nouveau numéro. En conséquence, tous les électeurs recevront une nouvelle carte dans le courant du mois de mars.

### Modification des bureaux de vote

Dans le but de rééquilibrer le nombre des électeurs par bureau de vote, un redécoupage a été effectué sur la commune. Le Centre Bourg est désormais affecté au bureau de vote 1 (Salle du Conseil – 2 place aux herbes) en bleu sur la carte. Le bureau 2 reste à la Maison du Jeu de Paume, en rose sur la carte.

### Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires en présentant un justificatif d'identité admis pour voter et en remplissant un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance). Une attestation sur l'honneur mentionnera le motif de l'empêchement. Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément au même bureau de vote. Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration.

### Si votre enfant ou votre ado doit quitter la France...

Il faut de nouveau l'y autoriser à l'aide d'un document que vous trouverez sur Internet et l'accompagner de justificatifs nécessaires : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R46121>

### LES CARTES D'IDENTITÉ À L'HEURE NUMÉRIQUE

Département pilote au niveau national avant le déploiement sur tout le territoire en mars prochain, les Yvelines ont été choisies pour lancer le traitement numérique des cartes d'identité. Depuis début novembre, seules les mairies dotées de stations biométriques peuvent enregistrer les demandes de cartes d'identité (liste des villes : [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr))

Qu'il s'agisse d'une première demande, d'un renouvellement, d'une perte ou d'un vol, si vous désirez obtenir une carte d'identité, il faut prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'une station biométrique pour remplir le dossier CERFA et donner vos empreintes digitales numérisées comme pour le passeport. Les mairies les plus proches sont celles de Jouars-Pontchartrain (01 31 89 01 01), Plaisir (01 30 79 63 00) et Beynes (01 34 91 06 36 ou 06 38).

Vous pouvez aussi pré-remplir le dossier en ligne en créant un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>) avant de vous rendre en mairie avec le numéro qui vous aura été attribué et disposer de la liste des justificatifs (dont un timbre fiscal à 25 €...).

Attention : s'agissant d'une transmission unique, tout dossier incomplet ne pourra être traité. Ce nouveau traitement devrait permettre de réduire les délais.

Pour les passeports, rien de nouveau : <https://passeport.ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

Bien entendu, il est possible de retirer le formulaire papier de demande de carte nationale d'identité ou de passeport à la mairie de Neauphle-le-Château.



## RÉTRO-AGENDA

DEUX MOIS ET UNE SUCCESSION D'ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES DANS NOTRE VILLE...



### DEUX TONNES

C'est la quantité de sel que nos cantonniers ont répandu sur nos rues entre décembre et janvier. Il fallait bien ça pour rouler droit et marcher... de même !



### SCRABBLE

Dimanche 8 janvier, c'est à la M.J.P que 93 joueurs étaient en lice pour obtenir le titre de « Champion-Départemental ». C'est une joueuse de notre club, Odile Lanceau, qui a gagné le tournoi et est devenue Championne des Yvelines. C'est la seconde fois qu'une personne de notre club obtient ce titre. Nos deux neauphléennes, Françoise Weber et Nicole Miriel (animatrices du Club pour les Scolaires), n'ont pas démerité et ont terminé 73<sup>e</sup> et 75<sup>e</sup>. L'association remercie la mairie qui avait mis à la disposition du club tout le matériel nécessaire pour une belle compétition.

### RIPAM

La communauté de communes Cœur d'Yvelines a offert aux enfants de moins de trois ans « Le Réveil du Père Noël ». Ça se passait, deuxième semaine de décembre, à la MJP de Neauphle le Château.



88 enfants et 40 assistants maternels du RIPAM (Relais Parents d'Assistants Maternel) et quelques familles venant des communes de Cœur d'Yvelines ont applaudi ce conte de Noël tout en musique et en couleurs de la compagnie Comedia Del Ablys.

### DANSE À DEUX

Quatre fois par an, l'ASLC convie les amateurs de danse à une soirée où ils peuvent s'amuser en toute liberté. Ne manquez pas la prochaine que Neauphle-hebdo ne manquera pas de vous annoncer.



### FORUM DES MÉTIERS

Début décembre, des jeunes (et pas seulement...) ont pu recevoir les conseils et les explications de professionnels venus raconter, détailler leur activité professionnelle à la MJP. Ce deuxième « Forum des Métiers », organisé par Cœur de Neauphléens leur a donc été une nouvelle fois utile.





### LE TROC AUX PLANTES

Échanger une bouture d'hémérocalle contre des graines d'acanthé, un pied d'alouette contre une belle de nuit, et aussi une laitue contre un melon et surtout ÉCHANGER... des trucs, des conseils, des astuces...

Organisé par le Syndicat d'Initiative, notez bien ce rendez-vous gratuit : 22 avril matin, sur la place du Marché. Renseignements au local vendredi et samedi matin et au 01 34 89 78 00

### UNE NUIT DU POKER À NEAUPHLE !

L'idée est de réunir au moins 100 joueurs noctambules à la MJP et de les faire s'affronter pour un lot exceptionnel (Un séjour à l'Arena Poker Camp). L'entrée est réservée aux personnes majeures, la contribution est de 10 €. C'est un tournoi dit Deepstack (littéralement tapis profond) avec beaucoup de jetons, une structure assez lente, ce qui permet de jouer un meilleur poker à table. Contact : clubneauphleendepoker@gmail.com

### UNE PREMIÈRE ! LE « SALON DU BIEN-ÊTRE POUR UN MIEUX-ÊTRE ».



Soucieuse de l'amélioration de la qualité de vie, le développement du bien-être individuel et collectif, l'association « Cœur de Neauphléens » organise le 1<sup>er</sup> Salon du

**Bien-Être à la Maison du Jeu de Paume, le dimanche 26 mars 2017.**

Son objectif est de réunir des professionnels du Bien-Être, de qualité, exerçant dans notre région avec une approche bienveillante, respectueuse de la globalité de la personne.

La palette de prestataires est large : soins du corps, de beauté, psychothérapie, relaxation, gestion du stress, techniques du geste vocal, autres thérapies diverses,

coaching, développement personnel, nutrition... pratiquant des techniques reconnues, issues de la culture orientale et/ou occidentale. À chacun de trouver celle qui lui va bien sur son chemin de vie. Il y aura aussi des professionnels de produits de bouche ou de soins dont les vertus sont reconnues pour la santé : thés, chocolat, huiles essentielles, fleurs de Bach, produits de soins pour le corps...  
Contact : Agnès Cordonnier Ichkanian au 06 73 81 04 06

# AGENDA

## MARS

DU 4 AU 12 MARS

Salon d'Art, organisé par le Syndicat d'Initiative à la MJP

17 MARS

Soirée dansante latine organisée par l'ASLC à la MJP

19 MARS

Audition de musique (ASLC)

23 MARS

Fête de l'Amitié. Club des Aînés

26 MARS

Salon du bien-être — Manifestation organisée par Cœur de Neauphléens à la MJP

## AVRIL

16 AVRIL — Jour de Pâques

Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes dans le Parc Saint Martin

22 AVRIL (matin)

Troc aux plantes

Manifestation organisée par le Syndicat d'Initiative sur la Place du Marché (voir texte)

23 AVRIL

Élections présidentielles — 1<sup>er</sup> tour

29 AVRIL

Nuit du Poker organisée par le Club neauphléen de Poker